

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 28 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. MOURET Alexis et après convocations régulièrement faites à domicile le

| | | | |
|---------------------|----|---------------|----|
| Nombre de Membres : | 19 | En exercice : | 19 |
| Présents : | 16 | Votants : | 19 |

Présents : Mrs - Mmes : MOURET Alexis - CANOVAS Françoise - CROS Jérôme VISTE-ESTIEU Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric - KESZNER Patricia - BERNARD-BERMOND Delphine - DURAND Julie - GIMENO Nicole - FABRE Claude - GIL COSTA Francisco - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - VIDAL Alain - BETEILLE Martine -

Ont donné pouvoir : Jérémy ALQUIER à Christian SEGUIER
Xavier MAFFRE à Martine BETEILLE
DURAND Anthony à Magali NEGRE

Secrétaire de séance : Patricia KESZNER

OBJET: CONSEIL REGIONAL : DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'AIDE A LA DIFFUSION DE PROXIMITE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter auprès du Conseil Régional Occitanie dans le cadre de l'aide à la diffusion de proximité, un financement pour la programmation du spectacle suivant :

- **Spectacle : COUTURES (Cie En cours de Route)**
Date : vendredi 10 novembre 2023 à 20h30
Prix du spectacle : 1 300 €
Aide demandée : 40% soit : 520 €
Autofinancement : 780 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande et à la réception de la subvention

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 28 juin 2023

Le Maire
Mr Alexis MOURET



Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 3 juillet 2023